

Etat des lieux, menaces et perspectives futures pour le tourisme à La Réunion : un regard macroéconomique

Jean-François Hoarau, Professeur, CEMOI, Université de La Réunion

La quête du tourisme international est considérée depuis longtemps par de nombreux observateurs, à tort ou à raison, comme la voie majeure, si ce n'est la seule, pour un développement réussi en contexte insulaire (Logossah et Maupertuis, 2007). Depuis la fin des années 1980, La Réunion s'est également orientée dans cette direction avec une volonté de plus en plus affirmée des décideurs locaux d'inscrire l'île intense sur la carte mondiale des destinations insulaires touristiques. Toutefois, force est de constater qu'après plus de trente ans d'actions, d'investissement et de marketing territorial axés sur le développement du tourisme, la destination montre une évolution plus ou moins chaotique en termes d'attractivité et n'est toujours pas parvenue à faire du tourisme un moteur de sa croissance économique (Rochoux, 2016 ; Région Réunion, 2018).

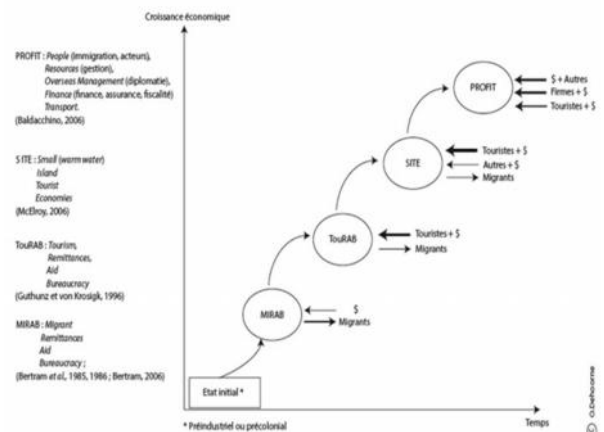
Nous pensons que le moment est venu de faire un état des lieux de la situation locale en matière de tourisme international. L'objectif est triple. En premier lieu, il s'agit de dégager les faits stylisés permettant de caractériser « l'inquiétante » performance réunionnaise en la matière. En second lieu, un certain nombre de freins et de menaces, expliquant cette performance décevante, sont présentés et analysés. Ces derniers nous amèneront à constater qu'un modèle de croissance tiré par le tourisme international, pour La Réunion, est trop risqué pour être considérée comme une voie de développement soutenable à moyen et long terme. En dernier lieu, sur la base de ce constat de vulnérabilité d'un développement par le tourisme international, plusieurs recommandations en matière de politique économique sont exposées.

■ La Réunion, une petite économie insulaire encore peu touristique

La littérature académique en économie du développement fait apparaître quatre modèles idéal-types de développement en milieu insulaire (Hoarau, 2018) : MIRAB (« Migration, Remittances, Aids, and Bureaucracy »), TOURAB (« TOURism, Aids, and Bureaucracy »), SITE (Small Island Tourist Economies) et PROFIT (« People, Resources, Overseas management, Finance, and Transport »). A l'exception du MIRAB, le tourisme international joue un rôle plus ou moins significatif, selon les modèles, dans la

trajectoire d'évolution idéale d'une petite économie insulaire (Figure 1).

Figure 1. Trajectoire d'évolution idéale type d'une petite économie insulaire



Source : Dehoorne (2014).

Certains spécialistes, appartenant au courant de pensée du « tourism-led growth hypothesis », vont même plus loin en faisant de la spécialisation touristique le principal facteur de résilience économique pour ces territoires marqués par une profonde vulnérabilité économique structurelle (Logossah et Maupertuis, 2007 ; Brida et al., 2014). Les analyses empiriques réalisées sur le début du 21^{ème} siècle semblent d'ailleurs leur donner raison puisque les petits espaces insulaires à dominante touristique sont en moyenne plus riches, socialement plus évolués et plus mature démographiquement que leurs homologues non touristiques (McElroy, 2006 ; Bertram et Poirine, 2007).

La Réunion est entrée, dès le début des années 1990, dans la phase TOURAB et se situe donc encore à une étape précoce de développement par le tourisme. En effet, le modèle réunionnais reste encore largement dominé par les transferts financiers publics en provenance de la France et de l'Union Européenne (environ 40% du PIB), permettant de soutenir une croissance économique tirée par la consommation domestique et un secteur public omniprésent (36% du PIB). Néanmoins, l'on voit émerger indiscutablement depuis la deuxième moitié des années 1980 un secteur touristique dynamique, principalement centré sur le marché français, avec un rôle significatif de la diaspora se manifestant par l'importance du tourisme dit « affinitaire ». Le

tourisme international¹ est même devenu le premier poste à l'exportation de La Réunion (410 millions d'euros en 2019) et représente aujourd'hui 2,2% du PIB territorial.

La comparaison par rapport au monde insulaire reste toutefois peu flatteuse. La performance touristique de La Réunion est très largement en retrait par rapport aux petites îles « touristiques » (Tableau 1). Cette performance est également mauvaise en comparaison des petites îles du Sud-Ouest de l'océan Indien qui ont fait du tourisme un vrai moteur de croissance économique. A titre d'illustration, Les Maldives, Les Seychelles et Maurice affichent pour le nombre de touristes par habitant (la part des recettes touristiques dans le PIB) 2,9 (57,3%), 3,7 (38,4%), et 1,1 (15,2%), respectivement, contre seulement 0,6 (2,2%) pour La Réunion. De plus, l'empreinte touristique de La Réunion, mesurée par le biais d'un indicateur synthétique de pénétration touristique², révèle que l'île française se trouve dans la catégorie des petites îles les moins pénétrées au même titre que les territoires du Pacifique et de l'océan Indien les plus isolés et éloignés des principaux marchés émetteurs mondiaux tels que les Comores, Fidji, Samoa, Timor Leste, Tonga, Tuvalu, les îles Salomon, ... (Blancard et Hoarau, 2016). L'importance du tourisme international dans l'économie réunionnaise est encore presque imperceptible, la part écrasante des recettes touristiques dans les exportations de l'île étant simplement le reflet d'une mauvaise performance globale à l'exportation.

Tableau 1. Importance du tourisme international pour un échantillon de petites économies insulaires

Petites économies insulaires	Arrivée touristiques internationales (par habitant)	Recettes touristiques internationales (% of GDP)	Recettes touristiques internationales (% exports)
Turks and Caicos Islands	11708,483	76,982	...
Macao SAR, China	29277,939	73,266	88,730
Sint Maarten (Dutch part)	4378,413	71,539	58,871
Aruba	10222,495	68,764	75,190
Antigua and Barbuda	2793,760	60,289	84,311
Maldives	2877,664	57,326	82,694
St. Lucia	2171,654	51,461	81,271
Grenada	1659,878	46,209	84,338

¹ Nous adoptons la définition officielle du tourisme international adoptée par l'OMT (« Organisation Mondiale du Tourisme ») et l'ONU (« Organisation des Nations Unies »). Le tourisme international correspond par conséquent à tout voyage hors du domicile habituel pour au moins une nuit et au plus un an, et pour tout motif (affaires, loisirs, santé, sport, ...). Cette définition implique pour La Réunion la non prise en considération du secteur des croisières dans la mesure où les bateaux ne font escale que quelques heures sans passer de nuits sur le territoire : les croisiéristes ne sont pas des touristes ... au mieux des excursionnistes. L'activité des croisières, malgré un certain dynamisme sur la période très récente, reste largement marginale avec à peine 67000 visiteurs pour des recettes entre 2 et 3 millions d'euros. Par ailleurs, le retrait en juin 2019 de Costa fragilise fortement les perspectives de développement de la filière. Précisons également que les touristes métropolitains et mahorais font partie du tourisme international. Dans la suite, nous emploierons indifféremment les termes de tourisme international et tourisme extérieur.

² L'IPT (Indicateur de Pénétration Touristique) est composé de trois sous-indices reflétant les dimensions économique, socio-culturelle et environnementale de la pénétration touristique : (i) la dépense des visiteurs par habitant pour la dimension économique, (ii) la densité journalière moyenne des touristes pour 1000 habitants pour la dimension sociale, et (iii) le nombre de chambres d'hôtel au km² pour la dimension environnementale.

Palau	5919,473	42,959	86,262
Seychelles	3741,138	38,423	35,421
St. Kitts and Nevis	2383,631	36,307	60,639
Vanuatu	396,337	35,546	62,844
Virgin Islands (U.S.)	3561,513	31,180	..
St. Vincent & the Grenadines	725,887	29,705	76,270
Bahamas, The	4234,519	27,228	77,247
Cabo Verde	1305,706	26,507	53,584
Belize	1276,526	26,026	45,206
Fiji	984,739	24,744	51,324
Samoa	836,180	23,315	62,574
Barbados	2372,305	21,866	..
Dominica	879,581	20,149	68,538
Jamaica	842,631	19,721	53,376
Curacao	2702,551	19,342	31,568
Guam	9344,385	17,800	..
Sao Tome and Principe	158,273	17,026	73,194
La Réunion	621,900	2,200	53,200

Source : Banque mondiale.

■ Un état des lieux dynamique et sectoriel : ce que nous disent les chiffres officiels

A travers l'analyse des statistiques officielles publiées par les organismes locaux (INSEE et IRT) en charge de la mesure de la fréquentation touristique, nous tentons, dans ce qui suit, de dégager les grandes caractéristiques du tourisme international pour La Réunion sur les 40 dernières années (1981-2019)³. Nous nous intéressons au comportement du nombre d'arrivées de touristes internationaux⁴ en considérant la double dimension temporelle et sectorielle (à la fois la provenance des touristes et la nature du tourisme). Globalement, trois faits stylisés majeurs se dégagent.

Premièrement, sur la longue période, l'évolution de la fréquentation touristique apparaît plutôt chaotique même si l'on peut identifier quatre périodes distinctes (Figure 2) :

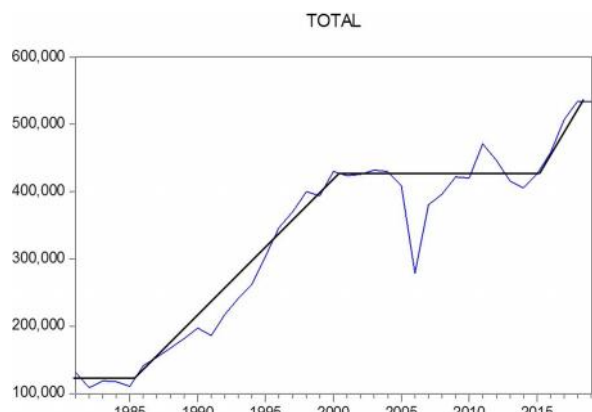
- Jusqu'au début des années 1980, les flux d'arrivées sont faibles autour d'une moyenne annuelle de 125000 touristes. La destination est dans sa phase de découverte avec peu d'infrastructures hôtelières, un ciel totalement contrôlé par une seule compagnie (Air France), et un défaut d'engagement des décideurs locaux. En fait, la stratégie touristique est focalisée sur le développement d'un tourisme social domestique dans un contexte global encore marqué par la faiblesse du niveau de vie de la population locale. C'est

³ L'année 2020 a été écartée volontairement étant donné que celle-ci est marquée par un effondrement exceptionnel du tourisme résultant des conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 dont les effets sont encore difficilement mesurables. Notons qu'avant 1981, il n'y a pas de chiffres sur la fréquentation touristique pour La Réunion.

⁴ L'étude se concentre sur le nombre d'arrivées touristiques plutôt que sur les recettes. En effet, la dynamique des recettes sur les trente dernières années s'explique essentiellement par un effet quantité, la dépense par personne étant relativement stable autour d'une moyenne de 750 euros par personne.

l'époque des villages vacances et autres tourisms de corporation.

Figure 2. Arrivées touristiques internationales totales pour La Réunion, 1981-2019



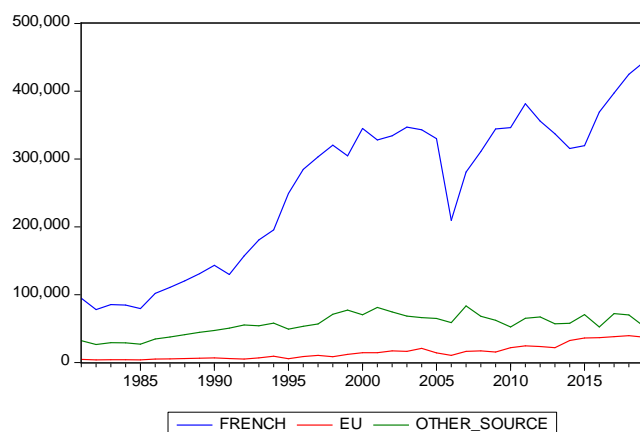
Note : La ligne noire donne la tendance par régime.

Source : Reproduction de l'auteur à partir des données officielles de l'INSEE pour 1981-2015 et l'IRT pour 2016-2019.

transport n'a pas progressé significativement⁵. Il y bien une explication mais elle relève du domaine statistique avec un changement de méthode pour mesurer la fréquentation touristique, introduisant potentiellement une rupture dans la série observée (et donc un biais statistique). Nous reviendrons sur ce point plus tard.

Deuxièmement, à l'image de la structure des exportations réunionnaises, la clientèle touristique de la destination est peu diversifiée et reste très largement tournée vers l'Europe continentale avec bien évidemment la prépondérance du marché métropolitain (Figure 3). Selon les années, les flux en provenance de la France métropolitaine représentent près de 85% du total. L'on assiste malgré tout à une croissance forte des autres marchés européens (Belgique, Suisse, Allemagne) depuis 2009 (+142,5%) même si la part de ces marchés est encore marginale (6% du total). Les autres marchés (hors Europe) montrent une grande stabilité sur la longue période avec un poids d'environ 10-11%. Néanmoins, ces autres sources émettrices de touristes concernent essentiellement la région océan Indien proche (Maurice, Mayotte, Madagascar) et malheureusement encore très peu d'Indiens, de sud-africains ou de chinois.

Figure 3. Arrivées touristiques internationales par marché émetteur pour La Réunion, 1981-2019



Note : La ligne bleue représente le marché français. La ligne rouge représente les autres marchés européens. La ligne verte représente les autres marchés mondiaux.

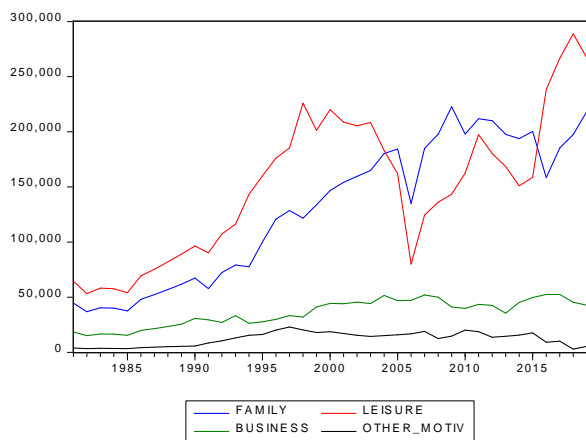
Source : Reproduction de l'auteur à partir des données officielles de l'INSEE pour 1981-2015 et l'IRT pour 2016-2019.

Dernièrement, la décomposition de la fréquentation touristique par motivations fait ressortir l'importance écrasante du tourisme de loisirs avec un poids de 85%-90% (Figure 4). Le tourisme d'affaire, pourtant la forme la plus rémunératrice, est en effet sous représenté avec un poids de 7-8%. Le tourisme pour autres motivations (santé, sport, études, ...) reste très marginal avec une part d'à peine 2-3%. Au sein du tourisme de loisirs, l'on observe sur la longue période une répartition quasi-équilibrée (55%-45%) entre tourisme affinitaire et tourisme d'agrément avec une alternance selon les sous périodes : une prédominance du tourisme d'agrément de 1981 à 2004 et de 2016 à 2019 entrecoupée par la prédominance du tourisme affinitaire de 2005

⁵Une nouvelle compagnie low-cost, French Bee, arrive dans le paysage réunionnais sur la ligne Réunion-Métropole en juin 2017. Néanmoins, cette arrivée sera compensée par le départ d'une autre compagnie low-cost en 2019, en l'occurrence XL Airways. Au niveau du parc hôtelier, en 10 ans, la capacité d'accueil des établissements classés ou labellisés (hôtels, gîtes, etc.) a diminué de 0,3 %.

à 2015. Un fait remarquable est que l'évolution du tourisme affinitaire montre une grande stabilité par rapport au tourisme d'agrément, lequel semble être largement plus vulnérable aux chocs externes.

Figure 4. Arrivées touristiques internationales par motivation pour La Réunion, 1981-2019



Note : Les lignes bleue, rouge, verte et noire représentent respectivement les touristes affinitaire, d'agrément, d'affaire et autres (santé, sport, études, ...).
 Source : Reproduction de l'auteur à partir des données officielles de l'INSEE pour 1981-2015 et l'IRT pour 2016-2019.

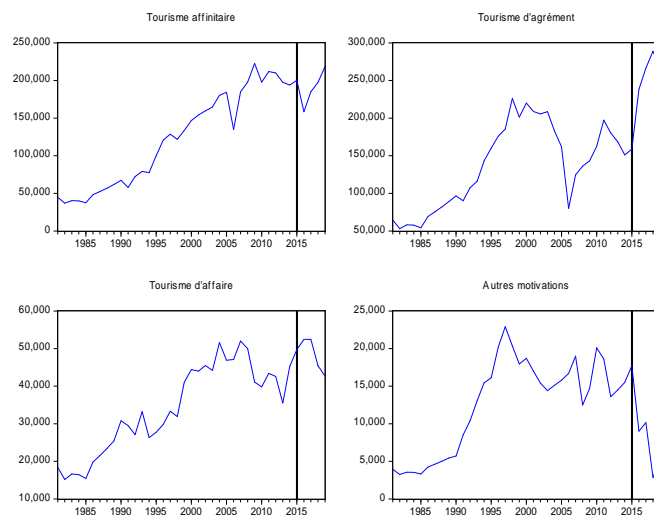
■ **Un état des lieux plus conforme à la réalité : la nécessité de prendre en compte la rupture méthodologique de 2016**

L'analyse précédente fait ressortir à partir de 2016 un renouveau brutal de l'attractivité de la destination après 15 ans de stagnation. La Réunion semble avoir passé un cap en affichant des scores de fréquentation jamais atteints auparavant. Ce qui pourrait ressembler au départ à une bonne nouvelle pose question dans la mesure où aucune explication économique sérieuse ne permet de justifier un tel décollage. Par contre, l'on observe, au même moment (donc en 2016), un changement méthodologique majeur dans la procédure de mesure de la fréquentation touristique susceptible de modifier en profondeur le niveau estimé des arrivées touristiques. Jusqu'en 2015, l'évaluation statistique de la fréquentation (enquêtes et construction des données) était réalisée par l'INSEE sur la base de méthodes probabilistes. Depuis 2016, le relai est assuré par un cabinet privé, mandaté par l'IRT, lequel s'appuie plus volontiers sur des méthodes dites empiristes. Sans préjugé de la qualité des différents outils utilisés, il est clair que le changement de méthode introduit potentiellement un biais statistique avec la présence probable d'une rupture dans la série en 2016. En résumé, la sous période 1981-2015 n'est pas comparable à la sous-période 2016-2019.

L'analyse de la fréquentation par motivation renforce davantage encore l'inquiétude sur la présence de ce biais statistique. L'on note en effet en 2016, de manière brutale et simultanée, une baisse forte du tourisme affinitaire et des autres motifs au profit d'une hausse exceptionnellement prononcée du tourisme d'agrément (Figure 5). Notamment, au sein de la catégorie loisirs, on passe d'un rapport 56%/44% en 2015 en faveur du tourisme affinitaire à un rapport 40%/60% en faveur du tourisme d'agrément dans un contexte pourtant favorable au

tourisme dans sa forme affinitaire comme en témoigne le mode de résidence des touristes en 2016 largement tourné vers l'hébergement chez la famille et les amis pour près de 50% d'entre eux. De plus, à partir du 1^{er} septembre 2016, le dispositif des bons de continuité territoriale est élargi à la diaspora réunionnaise vivant en France métropolitaine, ce qui est de nature à encourager le tourisme affinitaire.

Figure 5. Arrivées touristiques internationales par motivation pour La Réunion et ruptures de séries, 1981-2019



Note : La ligne verticale noire représente la rupture de série provoquée par le changement méthodologique en 2016.
 Source : Reproduction de l'auteur à partir des données officielles de l'INSEE pour 1981-2015 et l'IRT pour 2016-2019.

La mise en œuvre de la procédure statistique TRAMO (« Time Series Regression with ARIMA Noise, Missing Observations, and Outliers », Darné et Hoarau, 2008), laquelle permet à la fois d'identifier et de corriger la présence de points atypiques, confirme la possibilité réelle de ce biais méthodologique. En résumé, il existe trois types de points atypiques⁶ dont l'effet sur les observations d'une série est différent : (i) les AO (« additive outliers ») affectent une seule observation à un moment du temps dans la série temporelle, (ii) les LS (« level shift ») ont un effet permanent sur le niveau de la série, et (iii) les TC (« temporary change ») affectent temporairement (mais parfois de manière persistante) la série, laquelle retourne ensuite à son niveau précédent de manière exponentielle. Nous concernant, le point atypique d'intérêt est le LS. Si la présence d'un tel point est avérée en 2016, ce qui est le cas (Tableau 2), alors les mouvements de la sous période 2016-2019 seraient totalement illusoire car relevant uniquement du seul changement méthodologique de mesure de la fréquentation touristique. Il serait ainsi nécessaire de corriger la série initiale de l'effet de ce point pour neutraliser l'influence du biais méthodologique.

⁶ Un quatrième type existe à savoir les IO (« innovative outliers »). Néanmoins, les IO ont un effet complexe qui dépend de la nature de la série. Pour une série stationnaire, ils affectent temporairement la série car leur impact diminue dans le temps (avec la même dynamique que les innovations du modèle). En revanche, pour une série non stationnaire, les IO ont un effet initial à un moment du temps puis un effet permanent. Par souci de simplicité, nous choisissons de ne pas les considérer.

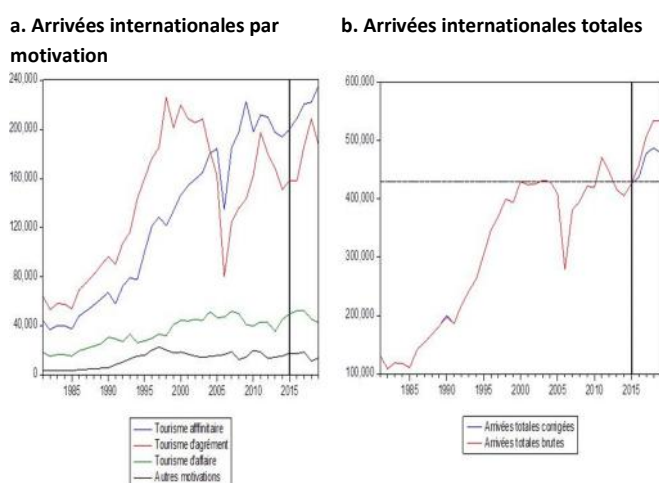
Tableau 2. Détection de points atypiques sur les séries d'arrivées touristiques par motivation pour La Réunion, 1981-2019

Formes de tourisme	A0		TC		LS	
	Année	signe	Année	signe	Année	signe
Tourisme affinitaire	2006	-	2016	-		
	2009	+				
Tourisme d'agrément			2006	-	2016	+
Tourisme d'affaire						
Autres motivations			2008	-	2016	-
			2018	-		

Source : Calculs de l'auteur à partir de la méthode TRAMO.

La correction du biais statistique par la procédure TRAMO fait apparaître une toute autre histoire pour la fréquentation touristique sur la sous période 2016-2019 (Figure 6). En premier lieu, depuis la crise sanitaire du Chingunya (2005-2006), le tourisme affinitaire est bien la motivation dominante à La Réunion. Celui-ci montre d'ailleurs une dynamique de croissance relativement stable depuis 1985. A contrario, le tourisme d'agrément se caractérise par une évolution assez chaotique depuis 1999, laquelle ne fait pas ressortir de réelle dynamique de croissance sur la longue période. Les deux autres formes, tourisme d'affaire et autres motivations, font preuve d'une relative stabilité depuis la fin des années 1990. En second lieu, la reconstitution de la série globale des arrivées internationales sur la base des séries sectorielles corrigées du biais méthodologique révèle l'absence du boom « exceptionnel » de croissance de la période 2016-2019. Il y a bien une hausse des arrivées internationales mais celle-ci ne constitue qu'un mouvement ascendant d'un cycle organisé autour d'une moyenne de 430000 touristes depuis le début des années 2000. La destination est donc bel et bien bloquée dans une phase de stagnation depuis maintenant deux décennies, et le sentiment récent d'un renouveau d'attractivité n'est que le reflet artificiel d'un changement de mesure statistique.

Figure 6. Arrivées touristiques internationales corrigées du biais méthodologique pour La Réunion, 1981-2019



Note : La ligne verticale noire représente la rupture de série provoquée par le changement méthodologique en 2016. La ligne en pointillés représente la moyenne sur la période 2000-2019.

Source : Reproduction de l'auteur à partir des données officielles de l'INSEE pour 1981-2015, l'IRT pour 2016-2019, et de la simulation TRAMO pour les séries corrigées.

■ **La présence d'un certain nombre de freins expliquant l'absence de dynamisme des arrivées internationales depuis 2000**

Le blocage de la destination dans une phase de stagnation depuis le début des années 2000 s'explique par la présence d'un certain nombre de freins qu'il convient de lever si le territoire désire réellement améliorer son attractivité touristique.

Premièrement, La Réunion souffre très clairement d'un problème de compétitivité-prix (Cour des comptes, 2014). Ce défaut résulte d'abord d'un manque d'ouverture du ciel réunionnais, que ce soit sur la ligne Réunion-Métropole ou sur les lignes régionales, avec des compagnies aériennes en situation oligopolistique (voire en duopole sur le régional), ce qui conduit bien souvent à des prix de billets d'avion exorbitants. Ensuite, le rapport qualité/prix de l'offre hôtelière locale est largement défavorable en comparaison des destinations concurrentes. La capacité hôtelière relativement limitée (à peine 15000 lits au total en 2016) et inadaptée aux fluctuations saisonnières (une forte tension en période de haute saison touristique mais des taux d'occupation moindres en dehors) ne permet pas actuellement d'envisager une augmentation substantielle des flux touristiques. Par ailleurs, la qualité du parc hôtelier est jugé insuffisante même si des progrès sont constatés en matière de procédure de classement (plus de 40% du parc est constitué d'établissements non classés). Cette défaillance en termes de qualité d'accueil est plus globale et concerne l'ensemble des acteurs privés de la filière (absence de maîtrise des langues étrangères, horaires des commerces et restaurants inadaptés à une vie nocturne, accueil peu structuré à l'arrivée des navires de croisières).

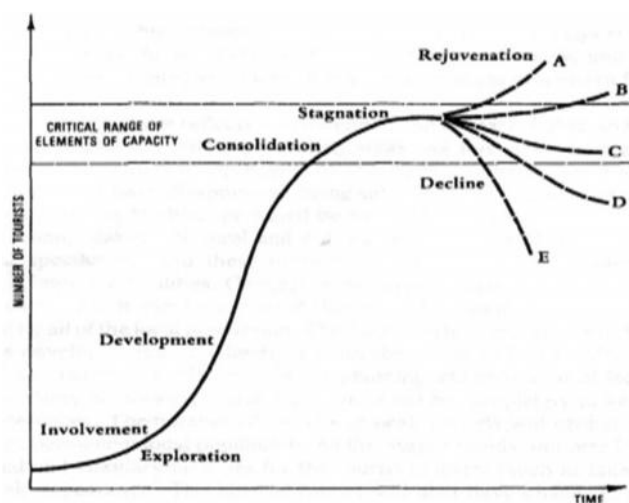
Deuxièmement, l'accès au territoire pour les visiteurs étrangers en provenance d'Europe orientale, de Russie, de Chine et d'Inde est rendu difficile par des procédures contraignantes d'obtention de visa (Cour des comptes, 2014). En dehors des îles françaises, ces clientèles bénéficient souvent de dispense de visa ou de facilités de délivrance dans les aéroports. Du fait notamment de ces différences dans les réglementations, La Réunion bénéficie peu des retombées des offres combinées avec Maurice et les Seychelles.

Troisièmement, la politique régionale de développement touristique apparaît largement inefficace. Le constat de la Cour des comptes est sans appel : « La baisse des fréquentations s'expliquent notamment par des raisons structurelles et par le manque de dynamisme des politiques publiques mises en œuvre. Ces îles n'ont pas su mettre en place une stratégie touristique innovante. Les régions et la Polynésie française ne jouent pas leur rôle de coordinateur d'un secteur dans lequel interviennent tous les niveaux d'administration locale. Les actions de promotion sont privilégiées mais largement inefficaces, tandis que l'offre n'est pas adaptée aux attentes de la clientèle internationale » (Cour des comptes, 2014). Concernant l'inadéquation de l'offre, au-delà des aspects liés au déficit de capacité d'accueil ou de liaisons aériennes, c'est l'absence d'une identité touristique réunionnaise qui est pointée du doigt. La proposition récente inscrite dans le SDATR (« Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion ») de 2018 du concept de « tourisme expérientiel » est une tentative courageuse d'une volonté

manifeste de créer de la différenciation mais reste encore peu lisible pour la clientèle internationale. Certains observateurs (Rochoux, 2016) avance l'idée d'un potentiel touristique trop riche conduisant à l'absence de consensus sur la forme de tourisme à promouvoir.

Quatrièmement, conformément aux enseignements de la littérature théorique (Blancard et Hoarau, 2016), le développement touristique porte en lui les germes de sa propre destruction. Il existe en effet un maximum de fréquentation touristique, déterminé par sa capacité de charge, qu'un territoire ne peut dépasser (Figure 7). Cette capacité de charge, naturellement réduite en milieu insulaire, est atteinte lorsque les équilibres sociaux, culturels et écologiques sont ébranlés par le nombre trop important de visiteurs. Des conflits d'usage apparaissent sur la répartition du foncier et des ressources naturelles entre activités économiques, d'une part, et entre développement économique et besoin de loger une population en croissance, d'autre part. Ces derniers peuvent déboucher sur une instabilité sociale et une dégradation environnementale capable de remettre en question l'attractivité de la destination sans intervention adéquate des décideurs politiques pour maintenir ou restaurer la capacité de charge territoriale. Les conflits récents autour des restaurants de plage dans l'Ouest de l'île témoignent de cet équilibre fragile entre développement touristique, préservation des littoraux et stabilité sociale.

Figure 7. Le modèle de cycle de vie de la destination touristique et capacité de charge

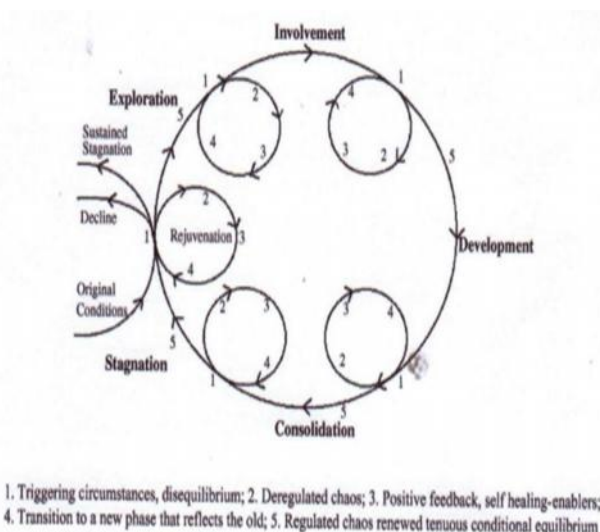


Source : Blancard et Hoarau (2016).

Enfin, une exposition forte à de nombreux chocs exogènes récurrents peut bloquer durablement la destination dans une phase précoce de développement avec la manifestation de mouvements chaotiques de type « lock in », « butterfly swing » ou encore de « bifurcation » (Figure 8). C'est potentiellement le cas pour La Réunion (Charles, Darné et Hoarau, 2019). Notamment, l'évolution instable et sans dynamique de croissance de la fréquentation touristique sur la période 2000-2019 est marquée par le déclenchement d'un grand nombre d'évènements extrêmes et sévères (Figure 9) : (i) des crises sanitaires (Chikungunya, dengue, Covid-19), (ii) des crises internationales dans les marchés émetteurs (attaques terroristes du 11/09/2001, crise financière de 2008/2009, crise des dettes souveraines européennes de 2010-

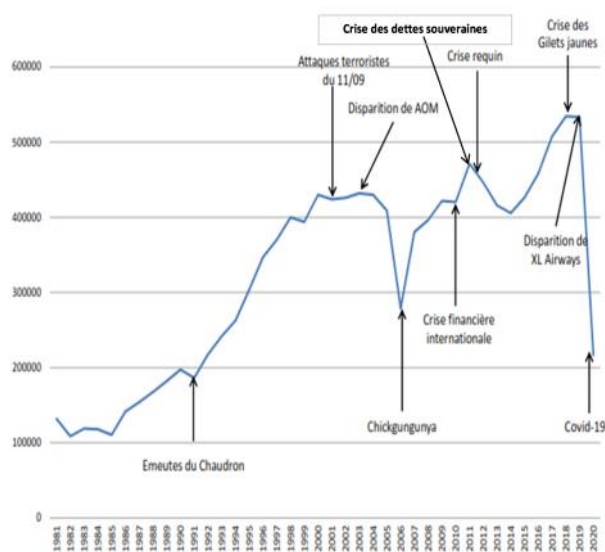
2012), (iii) des chocs climatiques avec les cyclones, (iv) la crise requin, (v) des crises sociales (vie chère 2009, gilets jaunes 2018) et (vi) la disparition brutale de compagnies aériennes.

Figure 8. Evènements extrêmes et dynamiques chaotiques



Source : Charles, Darné et Hoarau (2019).

Figure 9. Arrivées touristiques extérieures et chocs extrêmes pour La Réunion, 1981-2020



Source : l'auteur.

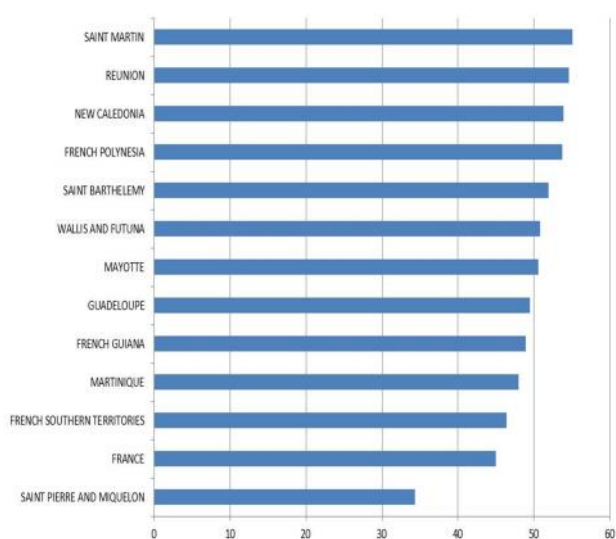
■ L'existence d'un ensemble de menaces potentielles limitant les perspectives de développement par le tourisme international

Les défis que doit relever La Réunion si elle veut miser sur le tourisme sont encore plus nombreux et complexes lorsque l'on s'inscrit dans une vision de moyen et long terme. Il faudra tenir compte à l'avenir de l'existence de menaces potentiellement sévères découlant du changement climatique en cours (Goujon et Hoarau, 2020).

En premier lieu, le tourisme en général et le tourisme insulaire en particulier sont par nature dépendant des conditions climatiques. Aussi, les conséquences géophysiques du

changement climatique (hausse du niveau des mers, aridification, chocs pluviométriques et de températures, intensification des cyclones, blanchiment des coraux, ...), déjà observables, ne devraient pas impacter significativement la dynamique touristique mondiale mais provoquer un déplacement progressif de la demande touristique internationale, à la recherche de conditions climatiques favorables, vers les latitudes et altitudes plus élevées au détriment des destinations tropicales. Hors, La Réunion fait partie du 1^{er} tiers des territoires les plus concernés au monde par les manifestations géophysiques du réchauffement global, principalement par le risque cyclonique, les chocs de précipitations et de température mais aussi (dans une moindre mesure certes) par les sécheresses. Parmi l'ensemble français, l'île intense apparaît particulièrement vulnérable (Figure 10).

Figure 10. Indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique pour les territoires ultramarins français, 2017



Source : Goujon et Hoarau (2020).

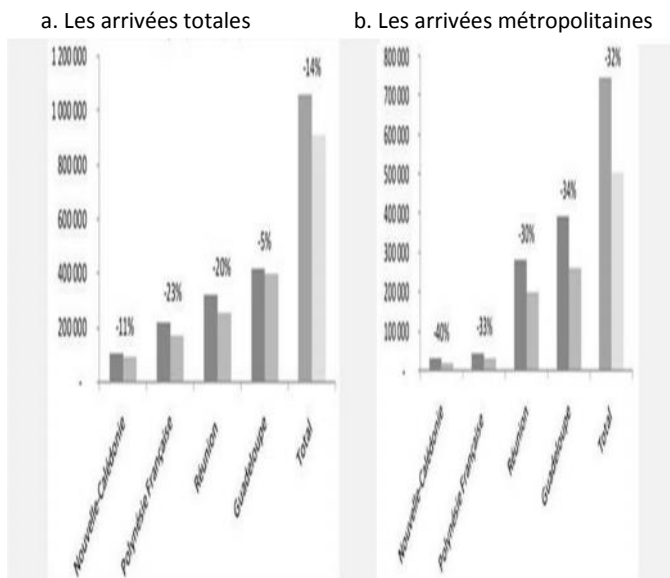
En second lieu, le changement climatique, dans le cadre d'un monde globalisé et interconnecté, devrait augmenter la fréquence et la sévérité des chocs sanitaires à potentiel pandémique. La littérature académique en épidémiologie et en infectiologie est unanime sur le fait que la Covid-19 est un premier épisode d'une histoire moderne qui sera marquée de plus en plus par des crises épidémiques. Cette même littérature est aussi consensuelle sur le rôle du tourisme international à la fois comme principale victime et coupable de l'émergence et de la propagation rapide des maladies infectieuses (Hoarau, 2020). Cette relation a notamment été vérifiée dans le cadre de la première vague de la crise sanitaire actuelle, révélant que les territoires les plus attractifs sur le plan des arrivées touristiques sont également les plus impactés par l'épidémie (à la fois en termes de taux d'infection et de baisse de PIB sur l'année 2020). La dépendance au tourisme international entraîne donc une surexposition au risque sanitaire et une sur-réaction de l'économie concernée par rapport aux mesures sociales de lutte (confinement, couvre-feu, fermeture des frontières, ...), et constitue, en conséquence, une menace de premier ordre pour la soutenabilité d'une stratégie de développement tirée par le tourisme.

En troisième lieu, le tourisme contribue au processus du changement climatique autant qu'il en subit les conséquences. Il est à l'origine de 8% des émissions de gaz à effets de serre (référence). Le poste « transport aérien » est le premier émetteur de l'activité touristique et peut représenter jusqu'à 90% des émissions totales du tourisme international pour les destinations les plus éloignées. Les retombées environnementales du tourisme et de l'avion ont fait naître depuis peu une conscience écologique au sein des populations européennes modifiant certains comportements de consommation touristique en faveur des destinations « faibles en carbone ». Cette évolution comportementale s'est matérialisée par le slogan suédois du « Flygskam ». Il est évident que la montée en puissance de ce sentiment de « honte de prendre l'avion » devrait se faire au détriment des destinations isolées et lointaines telles que La Réunion.

En dernier lieu, l'organisation de la communauté internationale autour de l'établissement d'une législation spécifique pour combattre le changement climatique introduit une menace supplémentaire pour le tourisme réunionnais sur le plan réglementaire. Dans le prolongement des accords de Paris signés dans le cadre de la COP 21 en décembre 2015, L'OACI (« Organisation de l'Aviation Civile Internationale ») a mis en place fin 2016 (officiellement opérationnel à partir de 2020) le dispositif CORSIA (« Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation ») afin de réduire les émissions de CO₂ du transport aérien international. L'objectif général est celui de la neutralisation carbone du transport aérien international par ligne commerciale à partir de 2027 sur la base des émissions de 2020 en s'appuyant sur l'introduction de nouvelles technologies pour réduire la consommation des avions, l'amélioration des opérations et l'utilisation de carburants alternatifs durables mais surtout sur la création d'un marché de crédits carbone pour les exploitants d'avion. Le respect de ces obligations conduira inévitablement à une augmentation des coûts pour les aviateurs, laquelle sera répercutée sur le prix des billets dégradant davantage encore la compétitivité-prix des destinations concernées telle que La Réunion. De plus, cette contrainte réglementaire est associée à une forme d'injustice régionale puisque les concurrents directs de l'île française en matière touristique, en l'occurrence les petits Etats insulaires en développement de l'océan Indien (Comores, Maldives, Maurice, Seychelles) ont obtenu une dérogation de non application sur la base de leur grande vulnérabilité économique.

Cette menace réglementaire est réelle et doit être prise au sérieux. Une première tentative d'évaluation empirique (Ceron et Dubois, 2012) de la nécessité pour le territoire ultramarin français de réduire de 40% ses émissions par rapport à une situation de référence (celle de 2005) montre une forte diminution du nombre de touristes en 2025, principalement ceux en provenance de la métropole, due à la hausse probable du coût des billets d'avion (Figure 11). Selon ces simulations, les prévisions de fréquentation sont significativement à la baisse (aux alentours de 300000 touristes), bien loin de l'objectif des 600000 touristes affiché par la dernière mandature régionale.

Figure 11. Effet sur les arrivées touristiques internationales d'une baisse de 40% des émissions de CO₂ pour La Réunion, années 2005 et 2025



Source : Ceron et Dubois (2012).

■ En conclusion, quelques recommandations pour l'avenir : Diversification, diversification et diversification

Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que La Réunion, à l'image des petites économies insulaires, est frappée par un grand nombre de handicaps structurels lourds (géographiques, historiques, climatiques, économiques et sociaux) qui la rendent particulièrement vulnérable d'un point de vue structurel (Goavec et Hoarau, 2015). Il est également clair qu'une dépendance forte par rapport au tourisme international, dans le nouveau monde du changement climatique, accentuerait considérablement cet état de vulnérabilité structurelle. Dans ce contexte, la spécialisation touristique (ou la forte dépendance de l'économie au tourisme international) est une stratégie beaucoup trop risquée et ne peut constituer un modèle viable à moyen et long terme pour La Réunion. A contrario, le mot d'ordre doit être celui de la diversification, laquelle peut se concevoir à trois niveaux.

La diversification pourrait d'abord s'appliquer à la structure économique globale du territoire. Cette réflexion s'inscrit dans la célèbre controverse Marshall-Arrow-Romer versus Jacobs (Kluge et Lehmann, 2013). Nul ne conteste que la diversité structurelle non seulement réduit la vulnérabilité d'une région aux chocs (effet de portefeuille) mais permet aussi un rétablissement plus rapide aux effets d'un choc (effet d'opportunité de marché et d'innovation). Toutefois, certains observateurs estiment que la taille réduite ou voire très réduite des petites économies insulaires ne leur donne pas les moyens d'accéder raisonnablement à cette opportunité (Poirine et Bertram, 2007). C'est vite oublier qu'il existe une stratégie intermédiaire largement à la portée de ces espaces, et particulièrement ceux ayant déjà passé la barre du million d'habitants (le cas de La Réunion à l'horizon 2030), en l'occurrence la « diversification relative » ou « spécialisation diversifiée » (Farhauer et Kröll, 2012). Celle-ci consiste en une spécialisation dans un certain nombre de

secteurs (plutôt que dans un ou deux seulement) afin de combiner les gains d'innovation et de productivité associés à la spécialisation stricte et la répartition des risques associée à la diversification complète. Certaines petites îles l'ont fait avec un grand succès à l'image de l'Islande, de Maurice, du Bahreïn ou encore de Singapour. Si l'on reprend la trajectoire d'évolution idéale de la petite économie insulaire (Figure 1), il s'agit pour La Réunion de s'inscrire dans une logique de construction d'avantages compétitifs (et non comparatifs) sur des marchés de niche dans le cadre du modèle PROFIT⁷ sans passer par la forme SITE. Pour cela, le territoire français doit se doter de la capacité de flexibilité stratégique dont la pierre angulaire est le statut institutionnel de la « dépendance autonome ». En clair, il est devenu crucial pour le département de s'orienter vers davantage d'autonomie politique.

La diversification doit ensuite se faire à l'intérieur même de la filière touristique en misant sur le volet domestique plutôt que sur le volet international. L'avantage du tourisme domestique est qu'il représente une clientèle quasi-captive, surtout en période de crise sanitaire, relativement insensible aux événements extrêmes nationaux et internationaux. Dans ce domaine, La Réunion peut compter sur une population qui approche maintenant le million d'habitants disposant d'un niveau de vie moyen qui s'est nettement amélioré sur les trente dernières années. D'ailleurs, les enquêtes récentes de l'IRT sur la mesure du tourisme local révèlent que ce dernier domine déjà largement le tourisme international en termes de retombées financières pour le territoire (IRT, 2018, 2019). Les dépenses touristiques de la clientèle locale sont évaluées à 654 millions d'euros en 2019 (soit 4% du PIB contre 2% pour la clientèle extérieure). Le rôle crucial du tourisme local a d'ailleurs pu être évalué pendant la crise sanitaire de la Covid-19, lequel a permis malgré tout au secteur de l'hôtellerie et de la restauration de survivre à l'année 2020. A cela, il faut ajouter le tourisme affinitaire (218419 voyageurs en 2019), étroitement lié au tourisme local, qui vient élargir significativement le gisement à exploiter. Toutefois, miser sur le tourisme domestique (local et affinitaire) nécessite de revoir en profondeur l'offre locale. Une récente enquête qualitative (IRT, 2019) fait ressortir une insatisfaction de la clientèle locale à propos d'une offre limitée (et inadaptée au format familial) et à des prix trop élevés. Par ailleurs, la littérature académique insiste sur le rôle essentiel des résidents pour stimuler le tourisme affinitaire (Shani et Urieli, 2012). Pour promouvoir ce dernier, il est donc fondamental de sensibiliser la population locale à l'offre touristique dans la mesure où c'est elle qui, en définitive, joue le rôle d'ambassadeur du territoire auprès de la clientèle affinitaire. Les politiques publiques doivent donc se concentrer sur trois éléments : (i) stimuler le tourisme affinitaire en baissant les coûts de transport grâce au dispositif de continuité territoriale dans le sens métropole – La Réunion⁸, (ii) mettre en place des dispositifs

⁷ Qui caractérise un petit territoire insulaire doté d'une réelle capacité d'autonomie politique et économique et d'une structure économique souvent diversifiée (tourisme haut de gamme, industrie légère exportable, rentes issues de ressources naturelles ou d'une position géostratégique favorable, finance offshore, immobilier, NTIC, pavillons de complaisance pour l'activité maritime, transferts publics, ...).

⁸ Le dispositif de continuité territoriale se justifie moins dans le sens La Réunion – métropole du point de vue du développement touristique. Il provoque une inflation des prix des billets d'avion pour les visiteurs

incitatifs pour encourager les résidents à mieux connaître les atouts de l'île, et (iii) encourager la construction de structures hôtelières de moyenne gamme et adaptées aux familles.

La logique de diversification doit enfin se décliner au sein du volet international. En effet, il est important de relâcher la dépendance de la destination par rapport au marché métropolitain. En clair, il faut diversifier les sources émettrices de touristes internationaux. A ce titre, deux réflexions majeures méritent d'être menées. Premièrement, la contrainte forte de l'accès aérien au territoire est un sujet qu'il convient d'aborder en priorité. L'ouverture du ciel réunionnais est une condition nécessaire pour faciliter l'accès et relâcher la pression sur les prix imposée actuellement par la structure oligopolistique du secteur aérien. Deuxièmement, l'on ne pourra pas échapper au problème de fond relatif à la détermination d'une (d') identité(s) touristique(s) « unique(s) » et éco-responsable(s) dans une logique de marchés de niche. La diversité des atouts touristiques de l'île exige l'abandon de la stratégie de promotion globale de la destination pour une logique de segmentation autour de plusieurs produits touristiques « différenciés » selon les marchés visés, élaborés dans le cadre d'une approche « bottom-up ». En complément, cela requiert une nécessaire clarification de la gouvernance touristique territoriale (Région, Département, EPCI, Communes, IRT, FRTR). Même si la loi NOTRe a apporté des avancées dans ce domaine, la question du « qui fait quoi » et « comment », lorsque notamment le produit touristique concerne plusieurs EPCI, n'a pas encore trouvé de réponses satisfaisantes. Enfin, il serait incohérent de promouvoir le tourisme international sans réfléchir en même temps à la construction d'une souveraineté alimentaire, raisonnablement régionale plutôt que locale, clairement ancrée dans une démarche de production et de consommation responsables (bio, circuit court, valorisation des déchets, empreinte écologique faible, ...).

■ Bibliographie

- Bertram G., Poirine B., 2007. « Island political economy », *Institute of island studies; UPEI. A world of islands, an island studies reader*, University of prince Edward Islands (PEI): University of Malta, 325- 373.
- Blancard, S., Hoarau, J.F., 2016, « La détermination d'un optimum touristique à travers la construction d'un Indicateur multidimensionnel de Pénétration Touristique pour les économies insulaires », dans J.F. Hoarau (eds), *Spécialisation touristique et vulnérabilité, Réalités et enjeux pour le développement soutenable des petits territoires insulaires*, L'Harmattan, 229-254.
- Brida, J.G., Cortes-Jimenez, I., Pulina, M., 2014, « Has the tourism-led growth hypothesis been validated? A literature review », *Current Issues in Tourism*, On line.
- Ceron J.-P., Dubois G., 2012. « Le tourisme dans l'outre-mer français face à la contrainte carbone », *Mondes en développement*, 1(157), 11-28.
- Charles A., Darné O., Hoarau J.F., 2019, « How resilient is La Réunion in terms of international tourism attractiveness: an assessment from unit root tests with structural breaks from 1981-2015 », *Applied Economics*, 51(24), 2639-2653.
- Cour des comptes, 2014, « Le tourisme en Outre-Mer : un indispensable sursaut », *Rapport public annuel 2014*, Février.
- Darné O., Hoarau J.F., 2008, « Tester la validité de la Parité des Pouvoirs d'Achat pour l'économie chinoise : une nouvelle analyse par les tests de racine unitaire », *Recherches Economiques de Louvain*, 72(2), 219-236.
- Dehoorne O., 2014. « Les petites territoires insulaires : positionnement et stratégies de développement », *Etudes caribéennes*, 27-28, Avril-Août.
- Farhauer O., Kröll A., 2012, « Diversified Specialisation – Going one Step Beyond Regional Economics' specialization-Diversification Concept », *Jahrbuch für Regionalwissenschaft*, 32, 63-84.
- Goavec, C., Hoarau, J.F., 2015. « Une mesure de la vulnérabilité économique structurelle pour une économie ultrapériphérique européenne : le cas de La Réunion », *Géographie, économie, société*, 17(2), 177-200.
- Goujon M., Hoarau J.F., 2020, « Le tourisme insulaire à la merci du changement climatique : une évaluation par un indice synthétique de vulnérabilité physique », *Revue d'Economie du Développement*, à paraître.
- Hoarau, J.F., 2018, « Un état des lieux du modèle économique réunionnais hérité de la départementalisation : entre miracle et incomplétude », *La Lettre du CEMOI*, 14, 2^{ème} trimestre.
- Hoarau J.F., 2020, « Is international tourism responsible for the pandemic of COVID19? A preliminary cross-country analysis with a special focus on small islands », *Economics Bulletin*, 2020, 40(3), 1-14.
- Île de La Réunion Tourisme [IRT], 2018, « Etude : Suivi de la demande touristique locale à la Réunion, année 2018 », <https://observatoire.reunion.fr/marketing/marche-local/etude-suivi-de-la-demande-touristique-locale-la-reunion-2018>.
- IRT, 2019, « Etude : Suivi de la demande touristique locale à la Réunion, année 2019 », <https://observatoire.reunion.fr/marketing/marche-local/etude-suivi-de-la-demande-touristique-locale-la-reunion-annee-2019>.
- Kluge J., Lehmann R., 2013, « Marshall or Jacobs? New insights from an interaction model », *Review of Regional Research: Jahrbuch für Regionalwissenschaft*, Springer, 33(2), 107-133, October.
- Logossah K., Maupertuis M.A., 2007, « Does Tourism Specialization Mean Sustainable Growth for Small Developing Islands? » *Journal of Regional and Urban Economics*, 1, 35-55.
- McElroy, J.L., 2006, « Small island tourist economies across the life cycle », *Asia Pacific Viewpoint*, 47(1), 61-77.
- Région Réunion, 2018, « Actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion », <https://observatoire.reunion.fr/economie/orientations-strategiques/actualisation-du-schema-de-developpement-et-damenagement>.
- Rochoux, J. Y., 2016, « La Réunion et son développement touristique: Une histoire mouvementée », dans *Spécialisation touristique et vulnérabilité: Réalités et enjeux pour le développement soutenable des petits territoires insulaires*, J. F. Hoarau (eds), 205-225, Paris: L'Harmattan, Collection Tourisme et Sociétés, Partie 3.
- Shani A, Uriely N., 2012, « VFR TOURISM: The Host Experience », *Annals of Tourism Research*, 39(1), 421-440.

étrangers ne bénéficiant pas de cet avantage. Si l'objectif est de stimuler le tourisme international, il faudrait alors revoir les seuils d'attribution de cette subvention sur la base de critères sociaux plus restrictifs.